



Protection et restauration des mangroves et des paysages productifs pour renforcer la sécurité alimentaire et atténuer le changement climatique, Guinée Bissau

**Rapport Semestriel d'activités
(Juillet à Décembre 2020)**

1. INTRODUCTION

Les activités réalisées durant le trimestre ont été profondément affectées par la situation de la pandémie COVID 19 qui a contraint les déplacements sur le terrain et les contacts personnels. Les difficultés logistiques ont par ailleurs été aggravées par des précipitations exceptionnelles qui ont dégradé les voies de communication dans l'intérieur du pays. Par rapport aux prévisions et cibles identifiées pour ce semestre, ce sont surtout les réalisations en matière de restauration de mangroves qui ont été pénalisées, d'une part, et la mise en place de plusieurs consultations nécessitant la présence d'experts internationaux d'autre part.

2. COMITE DE PILOTAGE ET SUPERVISION DU PROJET

Le Comité de pilotage s'est réuni le 28 juillet dans les locaux de l'IBAP sous la Présidence de SE Monsieur le Ministre de l'Environnement et de la Biodiversité, Dr. Viriato Cassama et en présence du Directeur de l'IBAP et du Chef de Programme de l'IUCN. Il a rassemblé 16 de ses 18 membres. Le CoPil a approuvé les documents suivants : Rapport d'activité de Juin 2019 à Juin 2020 ; Plan d'activité et budget 2020 et la proposition de réallocation budgétaire du projet soumise par l'UGP. Un rapport a été rédigé qui résume le contenu des discussions et décisions du Comité de pilotage.



Participants du Comité de Pilotage

Une réunion de supervision du projet s'est déroulée *online* avec la participation de l'Unité GEF du Siège de l'UICN, le Bureau régional de l'UICN, le Bureau de Programme national, l'IBAP, et le Point Focal GEF de Guinée-Bissau les 25 et 26/08.

3. Restauration des mangroves

Les missions précédentes auprès des villages partenaires du projet ont fait apparaître des opportunités de restauration beaucoup plus faibles que prévu initialement dans la région Quinara et surtout Tombali. Cela s'explique par le fait que les villages concernés ne sont pas, comme au nord, dans une dynamique d'abandon de rizières –créant ainsi les opportunités de restauration – mais plutôt de maintien coûte que coûte des périmètres même lorsque ces derniers sont envahis par la mer. Ainsi, les engagements de principes obtenus lors de l'identification du projet n'ont pas été confirmés autant qu'il était prévu, ce qui oblige le projet à identifier de nouvelles opportunités de restauration de mangroves s'il veut atteindre son objectif de 1500 ha.

En dépit des contraintes mentionnées ci-dessus, des actions de restauration ont pu être menées, sur la base des priorités d'intervention définies durant la phase de Diagnostic territorial participatif. Un appui technique a été fourni par plusieurs partenaires du projet à savoir le Bureau de Planification Côtière – GPC, la Direction des Forêts et de la Faune, le Département SIG de l'IBAP, Le personnel du Parc Naturel des Mangroves du rio Cacheu, les animateurs de l'ONG AD et de Palmeirinha, ainsi que la Télévision communautaire TV Klelé.



En ordre de marche pour la plantation

Les deux méthodes de restauration ont été appliquées à savoir i) le repiquage manuel de propagules et ii) la régénération naturelle assistée (RNA) qui consiste à effectuer des brèches dans les digues des rizières abandonnées pour permettre le retour de la marée, empêchant ainsi l'acidification des sols et favorisant le retour naturel des propagules.



Ouverture des brèches pour la Régénération Naturelle Assistée

Les surfaces restaurées et la participation des communautés se décomposent de la façon suivante :

VILLAGE / REGION	RESTAUR. (Ha)	n. Hom	n. Fem	n. jeun
BOLOL	10,67	34	26	23
ELIA	31,41	66	36	
DJOBEL				
REGION CACHEU	42,08			
ENJUDE	0,7	30	43	
JABADA	1,96	68	30	
REGION QUINARA	2,66			
CADIQUE NALU	4,3			
CADIQUE MAILA	0,8			
CABOXANQUE	2,24			
REGION TOMBALI	7,34			
TOTAL	52,08 Ha	198	135	23



Préparation des propagules pour la plantation

Au cours de ces opérations une partie des communautés concernées ont bénéficié de formation et de sensibilisation autour des questions de restauration, avec l'appui du

partenaire ONG Palmeirinha, en se basant sur la stratégie d'intervention définie conjointement. Les thématiques ont porté notamment sur l'importance de l'écosystème mangrove et sa vulnérabilité face aux impacts du changement climatique.



Les tournois de football font partie intégrante de l'animation des villages autour des actions de restauration

Dans les villages impliqués des Comités de restauration et de suivi des mangroves ont été constitués. Ils sont composés de 9 membres chacun dont les responsabilités consistent à mobiliser leur communauté autour des objectifs de conservation. Il est prévu de signer des accords entre l'IBAP et ces Comités.

Une mission de terrain a été réalisée par l'équipe Système d'Information Géographique de l'IBAP afin de tester les méthodologies de suivi géoréférencé des sites destinés à la restauration des mangroves, à l'aide de drones. Les résultats de cette mission seront exploités dans le cadre de la future formation sur le Suivi écologique de la restauration des mangroves prévue au début 2021.



Expérimentation de la méthode de suivi de la restauration à l'aide de drone

Avec l'aval du Comité de pilotage, obtenu lors de sa dernière réunion, l'UGP a organisé une mission dans la région de Cacheu pour sonder l'intérêt des villages d'Elalab et Eossor qui disposent de surfaces de rizières abandonnées susceptibles d'être restaurées. La mission a obtenu l'accord de principe de ces deux nouveaux villages, accord qui fera l'objet d'un engagement formel prochainement.



Réunion de concertation avec la communauté d'Elalab



Rizières abandonnées du village d'Eossor avec fort potentiel de restauration

4. Réhabilitation rizières

Au cours du semestre l'UGP et la Commission d'analyse des offres ont procédé à la sélection et attribution de marché à l'entreprise gagnante (Global Services) concernant la fourniture d'équipements pour la gestion hydraulique des rizières. Un contrat a été établi. Une partie du matériel a quitté l'Espagne par bateau à la fin Octobre. Une autre partie devrait être expédiée depuis la France en début 2021. Les travaux de réhabilitation devraient démarrer juste après la fin des récoltes, entre janvier et mars 2021.

De manière à faire face à des demandes urgentes de certains villages particulièrement touchés par le volume exceptionnel des précipitations cette année, le projet a fourni de l'assistance et des matériels pour la consolidation de certaines digues et la gestion hydraulique proprement dite aux villages de Bolol (zone nord) de Jabada porto-île de N'Suck (zone centre) et de Caboxanque (zone sud).



Fourniture de tubes de drainage pour les rizières du village de Caboxanque

Dans la perspective des travaux d'aménagement hydrauliques programmés pour les 5 premiers mois de 2021, l'UGP a entamé de nouvelles discussions avec son partenaire UniversSel qui fournit son expertise en la matière. Cette 2^e mission est ainsi prévue en janvier-février. Elle sera précédée d'une formation sur la pose d'ouvrages qui sera délivrée sur un site d'intervention d'UniversSel dans la région de Mansoa. A l'occasion de ces discussions nous avons rencontré le nouveau représentant Pays et le Directeur d'UniversSel, ce qui nous a conduits à envisager un élargissement de notre partenariat technique, notamment en matière de formation et production de sel solaire.

5. Activités Génératrices de Revenus

Dans le domaine des activités génératrices de revenus destinées aux femmes les interventions suivantes ont eu lieu durant le semestre :

- Formation de formateurs et constitution d'un réseau de formateurs dans le domaine de la construction de foyers améliorés. Ces foyers sont destinés à économiser le travail des femmes pour collecter le bois de chauffe et à économiser le bois proprement dit. Dans chacun des villages de la région de Tombali notre partenaire ONG Palmeirinha a identifié 5 à 6 jeunes intéressés à maîtriser la technique de construction des foyers. Ces jeunes formateurs auront par la suite mission de diffuser la technique auprès des ménages intéressés.
- Dans le domaine de l'horticulture les besoins des villages ont été identifiés sur la base desquels ont été produits les termes de référence pour la réalisation des clôtures grillagées, la construction de puits et l'acquisition de petit matériels et de semences. Des contacts ont été pris avec l'Ecole des puisatiers de Sao Domingos pour obtenir des informations techniques nécessaires à la formulation du Cahier des charges et des appels d'offre consécutifs.
- L'UGP a procédé à la constitution (encore très partielle) d'un Registre par village rassemblant l'essentiel des informations relatives aux interventions du projet. Cet instrument est appelé à rejoindre la Base de données du projet et être alimenté par le Système de suivi évaluation. Il constitue en quelque sorte un tableau de bord permettant de mesurer l'évolution des réalisations village par village.

6. Bilan et Planification des activités des ONGs partenaires du projet

Les représentants et animateurs des ONGs partenaires du projet se sont réunis à la demande de l'UGP pour faire un bilan des activités réalisées au cours du dernier semestre et préparer la planification des activités prévues pour le 1^{er} semestre 2021. Au cours de la première journée, chacun des partenaires a présenté son bilan sur la base d'un canevas commun sur power point. Ces présentations ont donné lieu à des discussions permettant d'identifier les difficultés rencontrées et de chercher des solutions en commun. Parmi les difficultés ont été mentionnés les problèmes de transport et de logistique en lien avec l'éloignement des villages (chaque ONG ne dispose que d'une moto), et la faiblesse générale des ressources humaines

consacrées à l'animation. Ce dernier point devra faire l'objet d'une attention particulière compte tenu du fait que le nombre de villages partenaires doit augmenter l'année prochaine.

La deuxième journée de cette réunion a été consacrée à la préparation des activités prévues pour le 1^{er} trimestre 2021. Il s'agira en effet d'un trimestre particulièrement crucial dans la mesure où le projet va désormais entrer dans une phase beaucoup plus opérationnelle tant en ce qui concerne la restauration des mangroves que la réhabilitation des rizières et la mise en œuvre des activités génératrices de revenu. Pour ces différentes activités des calendriers d'exécution ont été présentés et discutés (voir annexes).



Réunion Bilan-Planification des activités réalisées avec les ONGs partenaires du TRI

7. Elaboration, test terrain et formation animateurs Système de Suivi – Evaluation

Pour la construction du Système de Suivi-Evaluation du projet une consultante internationale a été recrutée. Son travail a consisté tout d'abord à prendre connaissance du projet et de ses différentes composantes. Un ensemble de réunions a par la suite été organisé avec l'UGP pour définir le cadre global du système et les besoins consécutifs. A partir de ces éléments, la consultante a préparé un draft de système qui a été soumis à l'attention de l'UGP au fur et à mesure de son élaboration.

Une fois le système élaboré l'UGP avec la consultante ont organisé, pendant 3 journées successives, une formation théorique des membres et partenaires du projet afin de les préparer à l'utilisation du système.



Formation théorique au Système de Suivi-Evaluation du projet

Suite à cette phase théorique, une formation pratique a été réalisée sur le terrain. Une première mission a eu lieu dans la région de Cacheu dans le village d'Elia. Elle avait pour objectif de tester la validité du système en le confrontant aux réalités du terrain (le contenu des enquêtes est-il pertinent ? est-il bien dominé par les animateurs-enquêteurs ? est-il compréhensible de la part des villageois ?) tout en formant les enquêteurs à son usage. Une deuxième mission, avec les mêmes objectifs a par la suite été organisée en direction des villages de Quinara et Tombali.



Présentation des objectifs de la rencontre et des principes du système de suivi-évaluation auprès des représentants de la communauté d'Elia.



Enquêtes sur les différentes activités génératrices de revenus

A la suite de ces formations sur le terrain les formulaires d'enquête ont fait l'objet d'amendements et de finalisation. La consultante a ainsi été en mesure de livrer l'ensemble des éléments du système, en dehors du Manuel de Suivi-Evaluation proprement dit qui résumera le mode d'emploi du système.

8. Partenariat

Deux réunions de concertation avec le projet PGFM (UICN/Kinome/GRDR) ont eu lieu durant le trimestre en vue de promouvoir les synergies et complémentarités des activités d'intérêt commun. Les pistes de collaboration concernent principalement l'évaluation économique des mangroves, l'établissement d'une plateforme d'échange ou Groupe de travail sur les mangroves, la communication et le plaidoyer, l'éducation à l'environnement et la Loi sur les mangroves. Une feuille de route a été élaborée dans la séquence de ces réunions.

L'équipe du projet a participé à l'Atelier WACA/UICN sur le « Protocole additionnel sur les Mangroves » en cours d'élaboration et de négociation sous l'autorité de la Convention d'Abidjan. Ce Protocole envisage de préconiser des mesures de gestion de l'écosystème à l'échelle de la côte atlantique africaine. Ces mesures, vis-à-vis desquelles il sera demandé aux Etats concernés de s'engager, devront entrer en concordance avec les règles qui seront définies dans le cadre de la Loi nationale sur les mangroves dont l'élaboration sera prise en charge en partie par notre projet.

Le processus d'intégration des partenaires du projet s'est poursuivi avec l'Institut National d'Etudes et de Recherches – INEP et l'Institut National de Recherche Agronomique – INPA. La collaboration avec l'INEP est liée aux enquêtes socio-économiques et au suivi écologique de la restauration des mangroves, deux dimensions vis-à-vis desquelles le projet doit pouvoir mesurer objectivement son impact au fur et à mesure de son déroulement. Un accord de partenariat a été signé définissant le cadre et les modalités d'intervention.

Une réunion de concertation a été organisée dans le même esprit avec l'INPA. Cet Institut doit collaborer avec le projet dans le domaine de la multiplication de semences de riz et la mise à disposition de semences répondant aux caractéristiques des rizières de mangroves auprès des producteurs partenaires du projet. Une première mission est envisagée pour identifier les semences en cours d'utilisation et les attentes des producteurs dans ce domaine.

9. Relance d'Appels à consultations

Dans l'espoir d'augmenter le nombre de réponses intéressées en relation avec l'appel à consultation sur la thématique de l'évaluation économique des services rendus par les mangroves et sur le Suivi écologique de la restauration des mangroves, l'UGP a relancé l'appel. Malgré cela le nombre de réponses est resté faible, probablement en raison des contraintes de voyage liées à la COVID-19, à la spécificité des thématiques et à l'impératif de maîtrise de la langue portugaise. Concernant l'évaluation économique nous avons reçu 3 propositions en cours d'analyse. Concernant le Suivi écologique nous avons reçu 2 propositions également en cours d'analyse.

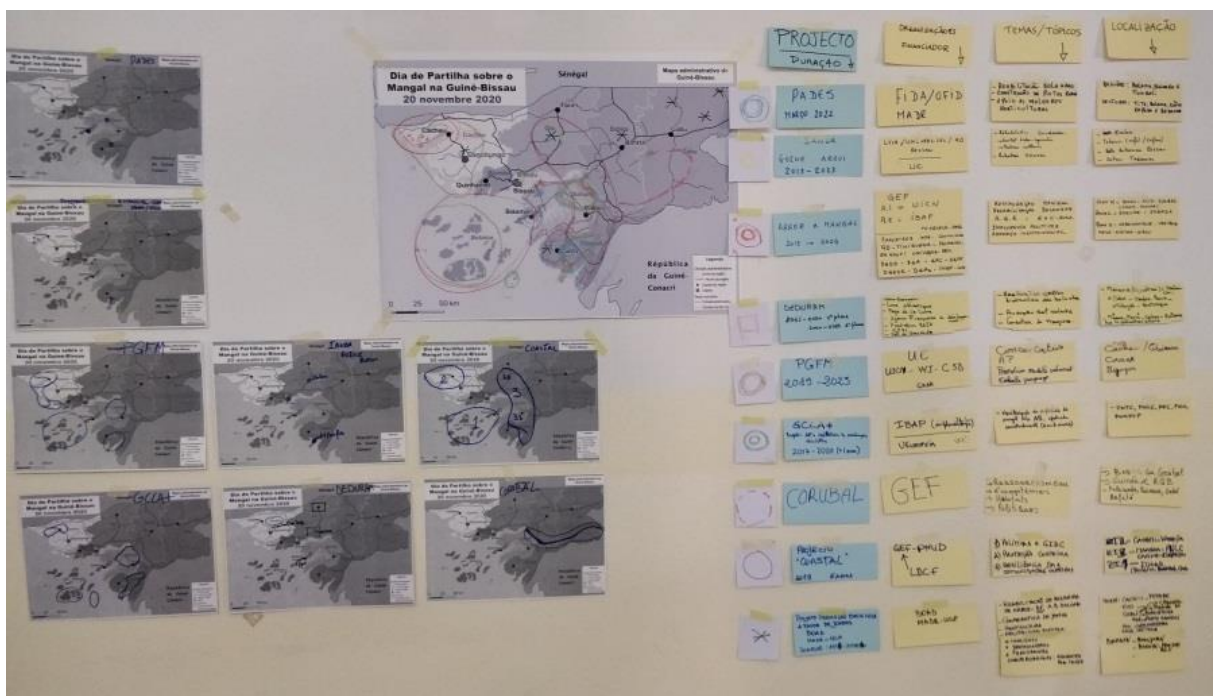
10. Construction de la Plateforme nationale sur les Paysages de mangroves

Devant le nombre de plus en plus important de projets relatifs au développement de la riziculture de mangrove, l'IBAP, avec d'autres organisations concernées, ont organisé une première réunion de e qui a été convenu d'appeler la « Plateforme nationale sur les paysages de mangroves ». La grande majorité des initiatives était présente au cours de la journée d'échange et de coordination, soit une dizaine de projets. Une cartographie des acteurs a été réalisée indiquant leur intitulé, localisation, financement et thématique.



Participants de la journée d'échange sur les Paysages de mangroves de Guinée-Bissau

Les échanges ont ensuite permis de faire savoir ce que les différents projets souhaitent ou peuvent faire ensemble, tels que le développement de collaborations, de renforcements de capacités, de centralisation des informations et de coordination. La session suivante a permis de préciser ce que chacun des projets est en mesure d'apporter à la collectivité. La réflexion a porté ensuite sur les opportunités de pérenniser la plateforme. Il a été décidé à cet égard de créer un petit groupe de travail qui sera chargé de préciser les objectifs de la plateforme et de les décliner sous forme de termes de référence, avec la perspective d'institutionnaliser la plateforme à terme. La journée s'est achevée sur une étude de cas portant sur les diagnostics territoriaux participatifs, basé sur l'expérience du projet TRI.



Cartographie des acteurs impliqués dans la gestion des paysages de mangroves

11. Préparation document de projet PGFM

Suite à l'appel à proposition lancé par le projet mangroves régional (UICN/WIA/5 Deltas) l'UGP a préparé une demande de subvention en rapport avec la thématique du renforcement de la réglementation et de la surveillance en faveur de la conservation des mangroves. Les propositions doivent être analysées en mars 2021. En cas de succès ce petit projet, d'un montant de 100 000 €, constituerait le premier projet élaboré dans le cadre du TRI Guinée-Bissau.

12. TRI global

En dehors de la contribution du projet aux newsletters du TRI Global, 2 personnes de l'équipe participent depuis le 22 septembre au cours de formation pratique *online* sur la restauration

des paysages forestiers, délivré par l'Université de Yale. L'UGP a participé au webinaire sur les Ressources Génétiques Forestières dans la restauration des paysages forestiers, et pour lequel elle a soumis et présenté un power point présentant l'expérience du projet dans ce domaine.

UGP 10/01/21